

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2439

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : DOLIEB NAJIB

Date de naissance : 1 - 7 - 1954

Adresse : 14 rue EL BAHRII - Route Naires CASA

Tél. : 0663722597

Total des frais engagés : 1676.10 F Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14 / 06 / 22

Nom et prénom du malade : BENNIS MADIA Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Goutteux Gout

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : par d'accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21 / 06 / 22

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.06.22	ca		250.00	Dr Adi YAHIA Chirurgien Orthopédiste Rue Al Asfi 10000 Fatai 54 - H. Casablanca Tel: 0527 20 603 INP : 091042804

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Solidarité 4, Bd Amazigh Ben Aicha Roches Noires Casablanca : 05 22 40 29 03 Fax: 05 22 24 69 21	14/06/22	326,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	14.06.22	N. Deneo - N. O. O. - Dr. Ali Yata - Dr. Ali Yata - Chirurgie - Radiologie - Res. Ali Yata - Res. Ali Yata - m 93	110.000

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

# Docteur Adil Yahia

Collaborateur en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

- Chirurgie de la main
- Chirurgie de genou
- Chirurgie de rhumatismes
- Chirurgie du Sport
- Médecine du travail
- Expertise Médicale



## الدكتور عادل يحيى اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

- جراحة اليد
- جراحة الركبة
- جراحة الروماتيزم
- الطب الرياضي
- طب الشغل
- خبير طبي

Casablanca, le: 14/06/22

Pharm  
354, Bd  
Roches  
Tél: 05 22 4

87,40

$n = 2$  Bérris MADIA

$87,40 \times 2$

1) Alonso 1F

SV

87,40

$13,20 \times 4$

100 i 70 r

2) Regik

SV

Bl

PPV: 56,30 DH  
LOT: 211270  
EXP: 09/2023

56,30

3) Dr 25000

SV

42,90

$42,20 \times 1$

4) Cefixim Dr

SV

Dr Adil YAHIA  
Chirurgie Orthopédique  
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imm. 54 - H.M.  
Casablanca - Tel: 05 22 620 603  
INP: 091042804

$T = 326,10$

LOT 21D052  
EXP 11/24  
PPV 13DH20

LOT 21D052  
EXP 11/24  
PPV 13DH20

LOT 21D052  
EXP 11/24  
PPV 13DH20

13,20

**DR YAHIA ADIL**  
**CHIRURGIEN ORTHOPEDISTE**  
**Tel 0522620603**

**FACTURE N° 2488/22**

**INP 091042804**

17- BENNIS NADIA

du 14/06/22

Re: Genou gauche

110.00

2m + 2g

Dr Adil YAHIA  
Chirurgien Orthopédique  
Rés. Al Assil Bd Ali Yaata Imm 54 - Hay  
Casablanca - Tel: 0522620603  
INP 091042804

**Résidence Al Assil Bd Ali Yaata Imm 54 RDC N°2 HayMohammadi**

**Dr yahia adil**

**Chirurgien orthopédiste**

**Tel 0522620603**

**Compte rendu de radiologie**

17 BENNIS NAOIA

Le 14/06/22

Re Genon Geh

- pr d'effectu articoli.
- Raret telige tis
- Géfracti 1/3 spie Genon Geh. A Scolle.

**Dr Adil YAHIA**

Chirurgien Orthopédiste

Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imm 54 - H.M.  
Casablanca - Tel: 0522620603

060 09104 654

